



Tarif abusif pour un changement d'ampoule Renault

Par **Marie**, le **21/12/2013** à **20:24**

Bonjour,

Je me permets de vous faire part de mes questions car je recherche certaines informations depuis plusieurs jours, dans des livres ou sur le web, mais je n'ai encore obtenu aucune réponse.

Je possède une Renault Clio III. Il y a 8 jours, je me suis aperçu qu'un de mes feux de croisement était grillé. Je suis donc allé chez mon concessionnaire Renault qui m'a confirmé qu'il fallait absolument faire tomber le pare-choc pour accéder aux ampoules et me demande 75 € pour le démontage. A ça, s'ajoute le prix des ampoules.

Mes questions sont les suivantes :

- 1 - l'éclairage étant un des éléments essentiels de sécurité, ne devrions pas pouvoir y accéder à tous moments et facilement au niveau de la loi ?
- 2 - les garages, qui conçoivent ces véhicules et qui par la suite, facturent de telles sommes alors qu'ils savent qu'on ne peut pas rester sans feux fonctionnels et qu'on sera dans l'obligation de passer par eux pour les remettre en état, cela ne serait-il pas de l'arnaque ?

J'espère avoir été assez clair.

Je vous remercie par avance de vos réponses.

Bonne soirée.

Par **Tisuisse**, le **21/12/2013 à 23:33**

Bonjour,

Réponses à vos questions.

1 - il n'existe aucune loi imposant ce genre de confort aux automobilistes.

2 - ce ne sont pas les garagistes qui conçoivent les véhicules mais les ingénieurs des constructeurs. Adressez-vous directement à la maison-mère. Par ailleurs, ayant acheté votre voiture chez un concessionnaire, vous devez être en possession de la notice d'utilisation de la voiture. Le changement des feux, qu'ils soient avant ou arrière, est expliqué dans cette notice et rien vous interdit de faire effectuer le changement d'ampoule par n'importe quel garagiste. Je ne vois donc pas où est l'arnaque puisque vous pouvez faire jouer la concurrence.

Par **Lag0**, le **22/12/2013 à 16:26**

Bonjour,

Il est possible, sur ce véhicule, de changer les ampoules sans démonter le bouclier. C'est plus facile à droite qu'à gauche, mais ça passe tout de même des 2 cotés. Et heureusement encore car vous êtes censé remplacer l'ampoule à tout moment sur la route si elle venait à griller.

Mais malheureusement, les professionnels, eux, vous facturent un démontage complet pour remplacer l'ampoule, cout environ 60 à 70€.

A ce prix là, vaut mieux le faire soi-même...

Par **Marie**, le **22/12/2013 à 17:16**

Bonjour,

je vous remercie de vos réponses... Au moins c'est clair

je n'ai plus qu'à passer à la caisse ;)!!!

Car malgré ma tentative de le faire moi-même et avec l'aide de la notice s'est vraiment mission impossible!

Dans tous les cas je vous remercie encore de la qualité de vos réponses et de la rapidité à laquelle vous m'avez tous 2 répondu.

Bonne fêtes de fin d'année à vous :)

Par **Lag0**, le **23/12/2013 à 07:47**

[citation]Car malgré ma tentative de le faire moi-même et avec l'aide de la notice s'est vraiment mission impossible! [/citation]

Ca, c'est sûr que ce n'est pas évident pour quelqu'un qui ne l'a jamais fait.

Personnellement, j'avais trouvé un tuto en photos sur internet et il m'avait bien fallu une heure

passée pour la première fois...

C'est malheureusement de plus en plus fréquent avec les voitures modernes, la moindre intervention demande une formation d'ingénieur...